

protection de l'air :
équiper sa cheminée d'un filtre à particules
avec le soutien de la Ville

La Ville de Lausanne promeut l'installation de filtres à particules sur les appareils de chauffage à bois. Les 100 premiers Lausannois qui installeront un filtre sur leur cheminée, poêle ou chaudière à bois obtiendront un soutien de la Commune de 500 francs. Cette action permettra de participer à moindre coût à la réduction de la pollution dans l'agglomération.

Depuis plus de 20 ans, Lausanne encourage les économies d'énergie et l'utilisation des ressources les moins polluantes. Elle incite notamment les entreprises et particuliers à recourir davantage aux énergies renouvelables, que ce soit le solaire, l'éolien, l'hydraulique, le bois ou encore la géothermie.

Le bois possède des qualités écologiques évidentes, notamment son caractère renouvelable et sa neutralité par rapport aux émissions de CO₂. Pour que l'émission de particules fines ne freine pas le développement de cette énergie, la Municipalité a décidé de soutenir les particuliers qui installeront un filtre à particules sur leur cheminée, poêle ou chaudière à bois.

Une entreprise a récemment développé un filtre à particules fines pour appareils de combustion du bois. Le filtre « Zumik®on » est en effet capable d'éliminer entre 60% et 90% des particules fines issues de la combustion du bois. Son principe électrostatique est universel et peut s'adapter sur tout type d'appareil de chauffage au bois, quels qu'en soient la marque et le principe.

Afin de participer à la réduction de la pollution dans l'agglomération, la Ville de Lausanne propose **une aide de 500 francs** aux 100 premiers Lausannois qui s'équiperont d'un tel filtre. Ce soutien financier représente ainsi près de 20% du coût total de l'achat et de l'installation d'un tel filtre.

Information et formulaire d'inscription sur www.lausanne.ch/ocre

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**
- **Daniel Litzistorf, responsable de l'office de coordination des risques environnementaux, tél. 021 315 55 60**

Lausanne, le 31 août 2009